

Bruno Le Maire étouffe la fronde des CCI mais confirme les coupes budgétaires

Les présidents de chambre, qui avaient menacé de démissionner en bloc, ont été convaincus par le ministre.

CORINNE CAILLAUD
@corinnecaillaud

ENTREPRISE Du grand art ! Alors que les présidents de chambre de commerce et d'industrie (CCI) étaient vent debout contre le gouvernement qui a annoncé de nouvelles coupes budgétaires et menaçaient, pour certains d'entre eux, de démissionner collectivement, Bruno Le Maire a su habilement déminer le terrain. Pour présenter les orientations de l'exécutif lors de l'assemblée générale de CCI France mardi, le ministre de l'Économie n'a pas pris son auditoire de front, comme avait pu le faire, quatre ans plus tôt dans un contexte similaire, Emmanuel Macron.

En vieux briscard politique, Bruno Le Maire n'a en effet pas manqué de rappeler son parcours d' élu local, soulignant sa proximité avec les territoires, et ainsi calmé le jeu en affirmant qu'il croyait aux CCI. « Je veux qu'il n'y ait aucun doute entre nous : je suis ici pour inventer avec vous le nouveau modèle des CCI, pas pour faire une croix sur des chambres de commerce et d'industrie qui, non seulement ont fait la preuve de leur efficacité, mais en plus appartiennent à notre histoire. »

Feu aux poudres

L'ex-candidat à la primaire de la droite a fait amende honorable et

CCI France, à Paris (XVII^e), anime un réseau de 126 chambres de commerce et d'industrie.

B. LEVESQUE/IP3 PRESS/
MAXPPP

Je pense qu'il faut restructurer de manière très profonde l'organisation des CCI pour qu'elles retrouvent le prestige et l'efficacité qui ont toujours été les leurs et qui vous feront regagner la confiance totale de nos concitoyens

BRUNO LE MAIRE



reconnu des « maladresses » en poursuivant dans la voie « qui consiste à réduire systématiquement le montant de la taxe affectée aux CCI dans une logique qui est celle de l'étrangleur ottoman ». De quoi détendre une assistance qui s'était sentie trahie. Et pour cause ! À l'automne dernier, la coupe de 150 millions d'euros prévue dans le budget 2018 devait être la seule du quinquennat. Or l'annonce, il y a quelques semaines,

d'une nouvelle ponction de 100 millions en 2019, reconduite chaque année jusqu'en 2022, a logiquement mis le feu aux poudres.

En se posant en calife de la réorganisation des CCI, Bruno Le Maire a réussi l'exploit de faire accepter l'idée d'une réforme drastique des CCI et, « en même temps », de ne rien lâcher sur la baisse des ressources publiques. Tout juste a-t-il consenti à un bilan d'étape, chaque année, qui

donnerait matière à un réajustement si nécessaire. Les présidents de chambre ont donc eu le sentiment d'avoir été écoutés. Pour preuve, alors que nombre d'entre eux menaçaient de démissionner, aucun n'est passé à l'acte. « Ce n'est pas au milieu de la tempête qu'on abandonne le navire », a ainsi remarqué Pierre Goguet, le président de CCI France, tout en soulignant qu'il « n'y avait pas de renoncement de leur part. Notre

objectif est de démontrer le caractère non faisable de l'équation que le ministre a confirmée ». Ainsi l'assemblée générale a accepté le principe d'élaboration sur six mois d'un contrat d'objectifs et de performance.

Suppression de postes

Originalité de la méthode, et ce à la demande de Bruno Le Maire, les deux députées Stella Dupont et Valérie Oppelt (LaREM), corapporteuses de la mission d'information en cours sur les CCI, accompagneront le chantier de transformation « dans une logique d'évaluation et de suivi », ont-elles précisé. Là encore, c'est une façon adroite pour le ministre de l'Économie de signifier la valeur qu'il attache au travail des parlementaires, même s'il passe outre une des principales recommandations de leur rapport d'étape qui consistait à observer une pause dans les coupes budgétaires.

Par ailleurs, si Bruno Le Maire s'est prononcé pour une restructuration de l'organisation des CCI, il a fermement écarté l'idée d'un réseau centré sur 13 CCI de région, pourtant émise par quelques-uns au sein même du réseau consulaire. Reste que le doute persiste sur les suppressions de postes que les coupes budgétaires pourraient engendrer, puisque 1500 à 4000 emplois seraient menacés, selon un rapport de l'Inspection des finances. ■